

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le 27 mars à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Gaston CHENU, Maire.

**Étaient présents** : tous les Conseillers sauf Madame Isabelle BEFFY absente excusée.

Procuration donnée par Madame BEFFY à Madame Nelly LANGLOIS.

Monsieur Pascal RAIDRON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Le Maire, ayant constaté que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.**

### **Approbation du compte rendu de la séance précédente**

Approuvé à l'unanimité.

### **PMA : modifications statutaires**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications statutaires donnant à PMA les compétences suivantes :

- Constitution de groupements de commande ;
- Mise en place d'une mutuelle intercommunale.

### **Travaux ONF**

Le Conseil valide les travaux de cloisonnement et de dégagement manuel ciblé dans les coupes 1,10 et 4.

### **Achat parcelle AD 112**

Le Conseil Municipale approuve l'achat de la parcelle AD 112 sur laquelle sera créé un emplacement pour les conteneurs d'ordures ménagères de l'impasse des Bembois.

### **Prime de pouvoir d'achat**

Le Conseil Municipale vote une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les employés.

### **Gratification stagiaire**

Le Conseil Municipal vote une gratification pour la stagiaire présente en Mairie pendant le quatrième trimestre 2023.

### **Règlement Maison Pour Tous**

L'assemblée délibérante modifie le règlement de la façon suivante : les locations se feront sur le week-end entier.

### **Subvention**

Les subventions suivantes sont votées à l'unanimité :

- Amis des Temples : 100 €
- Randonneurs de la Vallée du Rupt : 60 €

### **Préparation budget**

L'adjointe aux finances présente le projet de budget 2024.

### **Questions diverses**

- Le jardin partagé sera inauguré le lundi 1<sup>er</sup> avril avec une chasse aux œufs.
- Un marché du soir se tiendra à Issans le 27 septembre de 17h à 22h.
- Une journée citoyenne sera organisée le 4 mai pour nettoyer et fleurir le village.
- Les élections européennes auront lieu le 9 juin.
- L'opération brioche sera menée du 11 au 14 avril.
- Une nouvelle formule de la gazette communale est à l'étude.

Fait à ISSANS le 28 mars 2024

Le Maire  
Gaston CHENU

